



JE SUIS MALADE, COMMENT TROUVER UN MÉDECIN ?

Suivez le bon parcours



URGENCE VITALE ?

Douleur brutale, malaise grave,
perte de connaissance...



15

APPELEZ IMMÉDIATEMENT

NON

AVEZ-VOUS UN MÉDECIN TRAITANT ?

OUI



1. Contactez votre
médecin traitant



Est-il disponible ?

OUI



Prenez
rendez-vous
avec lui.



NON



116 117

Service d'accès aux soins



Du lundi au vendredi
de 8h à 20h



Ils vous conseillent
et vous orientent
vers un médecin.



Ils peuvent organiser
une consultation
si nécessaire.



Les renouvellements d'ordonnances
et certificats médicaux ne relèvent
pas de ce dispositif.

InterCPTS45 -

Vous êtes
malade
aujourd'hui



Vous avez besoin
pour votre
pathologie chronique
ou vous avez
+ de 50 ans



02 38 54 11 04

Service d'accès
prioritaire



SUR NOTRE TERRITOIRE



Du lundi au vendredi
de 8h à 20h

Ils vous orientent vers un
médecin qui pourra vous
recevoir plus rapidement.



Si vous avez besoin d'une consultation, d'un suivi ...
(Renouvellement d'ordonnance, bilan, certificats...)

Pour les RDV MDPH, certains créneaux peuvent être mis à disposition

NOTRE TERRITOIRE



Vous résidez sur le territoire de la CPTS' Orléanaise : Artenay, Bucy-le-Roi, Cercottes, Chanteau, Chevilly, Fleury les Aubrais, Gidy, Ingré, La Chapelle St-Mesmin, Olivet, Orléans, Ormes, St Cyr-en-Val, St Denis-en-val, St-Hilaire St-Mesmin, St Jean de Braye, St Jean de la Ruelle, St Jean le Blanc, St Prvé St-Mesmin, Saran, Semoy